



45^{ème} CONGRES UNION CALEDONIENNE
8, 9 et 10 Novembre 2014
«Jé ci-naïma mä göö tia pwâädë-rë » Tiaoué - Koné

Motion « Listes électorales »

Considérant la volonté de modification de la loi organique tendant à faciliter des inscriptions automatiques dans le cadre de l'élaboration de la liste électorale pour la consultation de sortie de l'Accord de Nouméa,

Considérant la non mise en œuvre du corps électoral citoyen telle que prévue par l'Accord de Nouméa et la Constitution Française,

Considérant les fraudes électorales comme étant le refus de la mise en œuvre du destin commun,

Le 45^{ème} Congrès Union Calédonienne « Jè ci-näimä mä göö tiaa pwâädë-rë » réuni les 8, 9 et 10 novembre 2014 à Koné dans la tribu de Tiaoué, engage l'ensemble de ses structures :

- à la plus grande vigilance dans la remise en cause des acquis par une nouvelle tentative de dévoiement de l'esprit et de la lettre de l'Accord de Nouméa lors de la révision de la loi organique.
- à la mobilisation pour mettre fin aux fraudes électorales et rectifier les listes électorales citoyennes afin d'être conforme à la loi et à la mise en œuvre du destin commun.
- à maintenir l'action du TOP 2014, à savoir l'inscription des nationalistes sur les listes électorales là où ils résident.



Deux couleurs, un seul peuple

Union Calédonienne • Tél : 27.25.99 • Fax : 27.62.57 • B.P. 3888, Nouméa